



Transport colissimo non effectué (casse)

Par **guil182**, le **13/07/2009** à **16:28**

bonjour,

J'ai vendu une caisse de vin de particulier à particulier.

Il y a eu de la casse lors du transport en collissimo.

Ma question porte sur 2 points .

1- la poste me refuse le remboursement malgré l'assurance prise, pour motif de défaut d'emballage !!!

2- l'acheteur me menace de me mettre en procès si je ne le rembourse pas (j'attends le remboursement de la poste)

Donc comment faire pression sur la poste car c'est inadmissible ?

2- Suis je responsable vis a vis de l'acheteur concernant le transport ?

Cordialement